

COMMUNE DE TOUFFREVILLE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

09 SEPTEMBRE 2020

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 10
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de votants : 9

L'AN DEUX MIL VINGT,

Le mercredi neuf septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Madame Annie-France GERARD, Maire, en séance publique.

⇒Étaient présents: Mesdames GERARD et LEGRIX,
Messieurs BEUZELIN, BERTRAND, GROUSSARD, ROUSSEL et FREMONT

⇒ Étaient absents: Monsieur LAMY, Monsieur MARIE qui a donné pouvoir à Madame GERARD,
Monsieur AULNETTE qui a donné pouvoir à Monsieur ROUSSEL ;

⇒Monsieur FREMONT a été élu secrétaire.

Après lecture, le Procès-Verbal de la réunion du 03 septembre 2020 est accepté et signé, à l'unanimité.

2020-97 : Achat de matériel

Madame le Maire présente à son Conseil Municipal un devis de MONROCQ MOTOCULTURE pour l'achat d'une débroussailleuse, d'un casque anti-bruit, d'une tête de nylon d'une bobine et d'une brosse en acier : 721.45 € TTC.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le devis ainsi présenté.

2020-98 : Décision Modificative

Suite à la délibération 2020-97 prise ce jour pour l'achat d'une débroussailleuse et d'un casque antibruit, Madame le Maire propose que soit prise une décision modificative afin de régler la dépense de ces deux articles en investissement.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de prendre la décision modificative suivante
Compte 2151 : - 700.00 €
Compte 2158 : +700.00 €

2020- 99 : Compte 6232 Fêtes et Cérémonies

Le 28 juillet 2020, avait été prise la délibération 2020-69 qui détaillait comme suit les dépenses inhérentes au compte 6232 : Dénrées et boissons pour les vœux du maire, la composition du 8 mai, 3 compositions et un vin d'honneur pour le 6 juin, une composition pour le 11 novembre, bouquet pour les mariés, coussins pour les inhumations.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de compléter la délibération 2020-69 en ajoutant aux dépenses du compte 6232 le Noël des enfants et des anciens, des chèques cadeaux pour les naissances.

Divers et infos

- Site internet

-

La séance a été levée à 20 H 00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Les membres présents ont signé.

Madame GERARD

Madame GERARD pour Monsieur MARIE

Madame LEGRIX

Monsieur BEUZELIN

Monsieur ROUSSEL pour Monsieur AULNETTE

Monsieur ROUSSEL

Monsieur BERTRAND

Monsieur GROUSSARD

Monsieur FREMONT

Monsieur LAMY (Abs)